

MODALITÉS DE PRISE EN CHARGE

Qui fait la demande ?

L'aidant et/ou un professionnel en accord avec l'aidant (médecin, service de soins à domicile, etc.).

Comment ?

- Sur un simple appel téléphonique à la plateforme de répit au 06.72.01.76.82 ou au 03.88.80.22.22 du lundi au vendredi de 9 h 00 à 16 h 30.
- Par mail à l'adresse : letrefle@ch-bischoffwiller.fr.

Une entrevue est proposée avec un professionnel afin de définir les besoins et le projet d'accompagnement.

Qui finance ?

Le fonctionnement de la plateforme de répit est financé en partie par l'Agence régionale de santé dans le cadre d'un forfait.

Ainsi les conseils et l'accompagnement des aidants lors de réunions d'information, de rencontres collectives et/ou individuelles avec les professionnels de la plateforme ne donnent pas lieu à facturation.

Les activités choisies restent à la charge des bénéficiaires.



Les locaux de la Plateforme d'accompagnement et de répit se situent au 2^{ème} étage de l'EHPAD Les Roseaux
17 route de Strasbourg à Bischwiller



Plateforme d'accompagnement et de répit LE TRÈFLE



PRÉSENTATION DE LA PLATEFORME D'ACCOMPAGNEMENT ET DE RÉPIT

DOMAINES D'INTERVENTION ET PRESTATIONS PROPOSÉES

La **plateforme d'accompagnement et de répit** est un dispositif gratuit offrant des solutions de répit pour :

- **Les aidants** qui accompagnent un proche touché par la maladie d'Alzheimer, une maladie apparentée ou la dépendance
- **Les aidés**, personnes atteints de la maladie d'Alzheimer, de troubles apparentés ou en perte d'autonomie-vivant au domicile, fréquentant ou non l'accueil de jour.

Le Trèfle vise à :

- Favoriser le maintien à domicile, ainsi qu'une vie sociale et relationnelle.
- Eviter l'épuisement de l'aidant.

L'équipe pluridisciplinaire de la plateforme d'accompagnement et de répit est composée :

- d'un infirmier référent,
- d'un assistant de soins en gérontologie,
- d'un psychologue,
- de personnels médico-techniques.

Missions de la plateforme

La plateforme propose une offre diversifiée et coordonnée de temps de répit et d'accompagnement des aidants en :

- Offrant du temps libéré aux aidants.
- Contribuant à améliorer, maintenir les capacités fonctionnelles, cognitives et sensorielles des personnes aidées.
- Répondant aux besoins d'information, d'écoute, de conseils et de relais des aidants.
- Proposant diverses actions de répit ou de soutien aux aidants et aidés.

Soins de répit

Prise en charge au sein de l'accueil de jour visant à entretenir les capacités cognitives et permettre de prolonger le maintien à domicile.

Renforcement des liens autour d'activités communes aidants - aidés au sein de l'accueil de jour : atelier culinaire, atelier d'expression plastique, activité physique, etc.

Education en santé

Ecoute active et soutien individuel ou en groupe

Réunions d'information. Rencontres hématiques permettant des échanges conviviaux collectifs. Entrevues individuelles avec un professionnel.

Conseils et orientations vers des structures et services adaptés. Accompagnement dans la recherche de places en accueil de jour et en hébergement temporaire.

Conseils et orientations vers les partenaires

